

Démarche	: Contrôle des structures des exploitations agricoles en Bretagne : déposer un recours gracieux
Organisme	: Service Régional de l'Économie des Filières Agricoles et Agro-alimentaires, Draaf Bretagne

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Vous pouvez contester une décision délivrée suite à une demande d'autorisation d'exploiter, dans les 2 mois qui suivent sa notification.

Dénomination sociale

à renseigner si le requérant est une personne morale

Nom

à renseigner si le requérant est une personne physique

Prénom

Adresse

Email

Téléphone

Contrôle des structures des exploitations agricoles en Bretagne : déposer un recours gracieux

Qualité du requérant

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Titulaire de la décision contesté
- Titulaire d'une décision concurrente
- Propriétaire des parcelles concernées
- Autre

N° de la décision contestée (exemple : C22230111)

Objet du recours gracieux

détailler les motifs du recours et indiquer les éléments justificatifs

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce justificative